



Communiqué de presse

Royal Air Maroc lance une base aérienne à Laâyoune

- 13 fréquences hebdomadaires relieront Laâyoune à six destinations nationales et internationales
- Les vols seront proposés à des tarifs fixes et attractifs
- RAM propose 7 lignes et 38 fréquences par semaine sur son hub régional de Laâyoune

Casablanca, le 27 mai 2019

Royal Air Maroc ouvre, à partir du 11 juin 2019, une base aérienne à Laâyoune. La compagnie y positionnera un avion de type ATR-600 pour lancer de nouvelles destinations reliant Laâyoune à cinq autres villes du Royaume ainsi qu'aux Iles Canaries.

La mise en place de cette base aérienne régionale intervient suite à la conclusion d'une convention de partenariat entre le Conseil de la Région de Laâyoune Sakia Al Hamra et Royal Air Maroc.

Ainsi, les clients bénéficieront d'un programme de six liaisons reliant Laâyoune à Agadir, Dakhla, Marrakech, Smara, Guelmim et Las Palmas. Au total, le programme comprend 13 fréquences par semaine dont 10 vers les villes d'Agadir, Dakhla, Marrakech, Smara et Guelmim à raison de deux fréquences par semaine pour chacune des routes aériennes domestiques. Ce programme est renforcé par une liaison de trois fréquences par semaine entre Laâyoune et Las Palmas (Les Iles Canaries).

Les tarifs sont fixes et attractifs:

Laâyoune- Agadir	: 600 dhs TTC (aller simple) ;
Laâyoune-Dakhla	: 600 dhs TTC (aller simple) ;
Laâyoune- Marrakech	: 700 dhs TTC (aller simple);
Laâyoune- Smara	: 300 dhs TTC (aller simple);
Laâyoune-Guelmim	: 350 dhs TTC (aller simple) ;
Laâyoune-Las Palmas	: 650 dhs TTC (aller simple).

Ces nouvelles routes aériennes renforcent ainsi l'offre existante de la Compagnie Nationale sur son hub régional, reliant Laâyoune à Casablanca (14 fréquences par semaine), à Agadir (4 fréquences par semaine), à Dakhla (4 fréquences par semaine) et à Las Palmas (3 fréquences par semaine). L'offre existante est également proposée à des tarifs fixes et accessibles

Royal Air Maroc porte ainsi le nombre des routes aériennes opérées sur Laâyoune à 7 lignes à raison de 38 fréquences par semaine :

- 14 vols par semaine de et vers Casablanca;
- 6 vols par semaine de et vers Agadir;
- 6 vols par semaine de et vers Dakhla ;
- 6 vols par semaine de et vers Las Palmas ;
- 2 vols par semaine de et vers Marrakech ;
- 2 vols par semaine de et vers Guelmim
- 2 vols par semaine de et vers Smara.

« Convaincus que le transport aérien domestique est un outil fondamental au service du désenclavement des territoires, nous multiplions les efforts avec nos partenaires pour contribuer efficacement au développement économique et social des régions. A ce titre, la mise en place d'un hub régional à Laâyoune en est l'illustration concrète. Aujourd'hui, la ville est accessible de plusieurs régions du Royaume en moins de deux heures ; et elle est, plus que jamais, proche des principales destinations internationales. Ainsi, l'amélioration des connexions aériennes vers nos provinces du Sud contribuera indéniablement au développement économique et social de nos régions par le renforcement de leur attractivité économique, la mise en valeur de leur potentiel touristique et la facilitation des déplacements de nos concitoyens », souligne Hamid ADDOU, Président Directeur Général de Royal Air Maroc.

De son côté, le président du Conseil de la Région de Laâyoune Sakia Al Hamra, Sidi Hamdi OULD ERRACHID, indique que *« le Conseil de la Région accorde une grande importance au transport aérien qui constitue un pilier de base d'abord pour accompagner les grands chantiers de développements initiés par S.M le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie ; ensuite pour participer à l'amélioration du climat d'affaires et enfin pour proposer des offres de transport régional diversifiées afin de garantir une connexion fluide de la Région à son environnement national et international. C'est pourquoi nous nous félicitons de la réalisation de cette convention exemplaire permettant la mise en place d'une base aérienne régionale à et nous remercions toutes les parties qui ont contribué à la réussite de ce projet vital qui a toujours été une revendication prioritaire des habitants de la région ».*

Par ailleurs, grâce à cette base aérienne, le réseau domestique de Royal Air Maroc se renforce par trois nouvelles lignes en l'occurrence Laâyoune-Marrakech, Laâyoune-Smara et Laâyoune-Guelmim. Le réseau domestique passera ainsi à 28 destinations dont 11 relie directement des villes marocaines sans passer par le hub de Casablanca.

La mise en place de cette base aérienne régionale s'inscrit dans le cadre de la politique de Royal Air Maroc qui vise à accompagner la stratégie de régionalisation avancée du Royaume à travers le renforcement des liaisons aériennes domestiques afin de contribuer au désenclavement des régions les plus éloignées du pays et de stimuler le développement économique et touristique.